

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

### DELIBERATION

#### **OBJET : Réalisation d'un arrosage intégré – demande de subvention au Département**

---

La recherche d'une meilleure gestion de l'eau a conduit la Ville à la mise en place d'un système automatique d'arrosage sur le terrain d'honneur du stade municipal (T1) et sur le T3.

Coût de l'opération : 37 888 € TTC

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention, Insertion » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'aide du Département.
- 

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,

Jean Pierre LE FERRAND